

Conseil municipal du 27 mars : questions sur les décisions

Expéditeur : Fanny Mezaguer (fanny.mezaguer@yahoo.com)

À : dgs@ville-etrechy.fr

Cc : gery.skrzypczyk@gmail.com; rmlecocq@aol.com

Date : mercredi 26 mars 2025 à 17:00 UTC+1

Bonjour monsieur le DGS,

Je vous remercie pour l'envoi des 4 décisions de ce début d'année 2025.

En retour, je vous prie de trouver les questions relatives à ces décisions auxquelles je souhaite recevoir une réponse.

En vous remerciant,

Sincères salutations,

Fanny Mezaguer

PS : vous pouvez répondre directement dans le document word si vous le souhaitez.

Skrzypcik



questions sur les décisions - CM 270325.docx

41.2kB

Questions sur les décisions à paraître au conseil municipal du 27 mars

CM 27/03/25	N° 1/2025	Demande de subvention au titre de la DETR 2025 - Préau groupe scolaire St exupéry	Q 1 : Quel est ce groupe scolaire Paul Valérie ? Q 2 : La commune demande une subvention sur un projet de 158 500€ HT. Mais quel en est le montant ? (l'an dernier, nous demandions une subvention de 50% pour le remplacement des menuiseries de la bibliothèque. Les avons-nous obtenus ?)
CM 27/03/25	N° 2/2025	Demande de subvention au titre de la DSIL 2025 - Travaux de relamping COSEC	Q 1 : Quel est le montant de la subvention (ou son pourcentage par rapport au coût du projet) ? (l'an dernier, nous demandions une subvention de 50% pour installation de pompes à chaleur. Les avons-nous obtenus ?) Q 2 (sous-jacente) : la note de la préfète du 10 décembre 2024 parle également du fonds vert. Qu'en est-il au niveau de notre commune ? A-t-on ou va-t-on faire des demandes et si, oui, sur quels projets ?
CM 27/03/25	N° 3/2025	Demande de subvention au titre de la DETR 2025 - Accessibilité des bâtiments communaux	Mêmes questions que pour la décision 1 (ici le coût du projet est de 268 612 € HT) ...à ceci près qu'il s'agit, cette année, de la deuxième demande au titre de la DETR... combien de demandes et/ou montants peut-on faire ?
CM 27/03/25	N° 4/2025	Signature d'un bail commercial pour le local sis 40bis grande rue	La Commune loue le local où se trouvait l'atelier de Gwendo (semble-t-il) à la SCI Melmika...mais pour y faire quoi ? Existe-t-il un dispositif associé ?